

Plan de développement de la recherche 2014-2018 École nationale d'administration publique (ENAP)

Assurer un leadership en recherche et en valorisation
des produits de la recherche en administration publique

RÉSUMÉ

Positionnement stratégique

La création de l'École nationale d'administration publique en 1969 et son développement comme constituante autonome au sein du réseau de l'Université du Québec, ont accompagné la modernisation de l'État québécois. En mettant sur pied un établissement de formation alliant à la fois la tradition universitaire nord-américaine et une vocation professionnelle concrète, le gouvernement voulait se doter d'une administration publique professionnelle en mesure d'accompagner les changements sociaux et structurels que traversait le Québec.

Le niveau de réflexion exigé par un tel engagement requiert la conduite d'une activité de recherche théorique et appliquée de haut niveau qui permet d'explorer le champ disciplinaire multisectoriel caractéristique de l'administration publique, sans négliger le maintien d'un dialogue constant avec les praticiens du secteur. Ce faisant, l'ENAP s'inscrit résolument à la fois dans la tradition et dans les perspectives qui ont présidé au développement des universités contemporaines les plus dynamiques.

Depuis le début des années 2000, l'ENAP a connu une remarquable progression sur le plan de la recherche en administration publique. Son personnel d'enseignement et de recherche permanent compte une quarantaine de professeurs réguliers et invités, originaires de plusieurs familles disciplinaires – complémentaires les unes des autres – en vue de l'étude du phénomène complexe et multidimensionnel qu'est l'administration publique : droit, économie, éthique, gestion des ressources humaines, histoire, psychologie, sciences de l'administration et de la gestion, science politique, sociologie, travail social.

L'ENAP vise l'excellence en recherche universitaire pertinente à l'administration publique, conformément à la vision qu'elle a inscrite dans son *Plan de développement stratégique 2013-2018* et qui annonce son intention « *d'accroître son statut d'institution d'avant-garde pour penser et participer au devenir de la chose publique, et être au service du renouvellement des administrations publiques, ici et ailleurs dans le monde*¹ ».

Dans la foulée de cette nouvelle planification stratégique, l'ENAP a également procédé à une révision de son *Plan de développement de la recherche*. Celui-ci vise à permettre à l'institution d'exercer un leadership assuré en recherche et en valorisation des produits de la recherche en administration publique. Il couvre les années universitaires 2014-2015 à 2016-2018.

Au cours des dernières années, l'ENAP a intensifié un ensemble de projets et d'initiatives en vue de renforcer son potentiel. Sur le plan de la formation, les chercheurs disposent de toute la gamme des programmes conçus à l'intention de la population étudiante qui se destine à la recherche, à savoir une maîtrise menant au grade de M. Sc. et un programme de Ph. D.

De plus, la création et l'appui à des pôles et à des chaires de recherche ont favorisé le regroupement d'expertises autour de thèmes et de secteurs qui incarnent les forces reconnues du corps professoral de l'ENAP. Ces efforts concertés et structurants expliquent largement la progression constante de la recherche à l'ENAP durant la première décennie des années 2000.

¹ ENAP, 2013, *Ensemble vers 2018, Plan de développement stratégique 2013-2018*, p. 6
(http://www.enap.ca/enap/150/Plan_de_developpement_strategique.enap)

Ainsi, entre 2006-2007 et 2011-2012, la valeur totale des activités de recherche de l'École a triplé, passant de 1,7 M\$ à 5,3 M\$². Cette performance fait en sorte que l'ENAP se classe désormais parmi les 10 meilleures (9^e rang) universités canadiennes sans faculté de médecine. Pour un établissement dont le corps professoral demeure modeste (77^e rang sur les 86 universités sans faculté de médecine), le résultat est remarquable³.

Domaines de recherche et formation prioritaires

Dans le cadre de ce *Plan de développement de la recherche*, nous considérerons que le vaste champ de l'administration publique, en tant qu'objet d'étude, comprend deux **thèmes** principaux, soit : *la théorie et le management des organisations publiques* ainsi que *l'analyse des politiques publiques*.

Les enseignements prodigués à l'École, y compris les concentrations au programme de doctorat, sont structurés autour de ces deux principaux thèmes. Sont ensuite rattachés à ces thèmes, plusieurs **secteurs** caractérisés par un environnement paradigmatique commun (par exemple : la santé, l'international, la gouvernance, les ressources humaines, les politiques sociales, etc.), certains d'entre eux pouvant se situer en intersection (par exemple : la gestion de la santé et les approches comparatives internationales).

L'ENAP apporte une contribution originale dans les secteurs de l'administration publique pour lesquels il existe peu d'expertise ou peu de lieux de convergence naturelle pour les prendre en considération du point de vue scientifique. Ainsi, dans au moins **cinq secteurs** de l'activité administrative publique, l'ENAP jouit d'un positionnement particulièrement favorable en vue d'enrichir les connaissances :

- Premièrement, l'ENAP entend poursuivre les efforts de recherche déployés par ses professeurs dans le secteur de la **santé et des services sociaux**. À cet égard, les **politiques sociales** se révèlent maintenant de manière plus spécifique comme un champ de recherche tout aussi incontournable. Divers projets sont envisagés, dont celui d'une chaire privée de recherche portant sur les populations vulnérables.
- Deuxièmement, avec les défis actuels et futurs posés par une diminution des ressources dans les services collectifs, la recherche portant sur le **leadership** dans les organisations publiques voit désormais son importance décuplée, et ce, partout dans le monde. À cet égard, la *Chaire La Capitale en leadership*, qui a pour mission de contribuer au développement des connaissances et des pratiques en la matière, est bien positionnée pour donner une expansion à la recherche dans ce secteur⁴.
- Troisièmement, c'est à l'ENAP que se trouve l'un des principaux centres d'expertise au Canada dans le domaine de **l'évaluation de politiques et de programmes publics**. Le *Centre de recherche et d'expertise en évaluation (CREXE)*⁵ réalise un important volume de recherche appliquée, mais la recherche plus fondamentale soutenue par des subventions par les grands organismes subventionnaires prend une place grandissante dans les activités du CREXE.
- Quatrièmement, le secteur de l'**international** évolue constamment et prend les formes les plus diverses en matière de recherche en administration publique. Quelques chercheurs, dont ceux de la *Chaire de recherche du Canada en économie politique*

² ACPAU, 2013, *Information financière des universités et collèges*, rapport pour l'année 2011-2012.

³ ENAP, 2014, *La recherche à l'ENAP et dans les autres Universités canadiennes*, mars 2014 (compilation et traitement réalisés à partir de : RESEARCH Infosource Inc. *Canada's Top 50 Research Universities*; et ACPAU, 2006-2013, *Information financière des Universités et collèges*).

⁴ <http://www.chairelacapitale.enap.ca/Capitale/36/Presentation.enap>

⁵ <http://www.crexe.enap.ca/24/Presentation.enap>

internationale et comparée (CREPIC)⁶ et du Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec (CIRRICQ)⁷, s'intéressent plus particulièrement aux enjeux stratégiques qui touchent les administrations publiques d'ici et d'ailleurs (fédérale, provinciales, municipales, agences publiques et sociétés d'État). L'École est aussi avantageusement positionnée pour développer à l'avenir des créneaux de recherche qui correspondent aux enjeux de l'heure en administration publique internationale : accords de libre-échange, politiques de paix et de sécurité – notamment les questions liées à la sécurité dans l'Arctique –, politiques de défense, paradiplomatie, gestion des crises humanitaires, analyse de politiques étrangères, impact de la mondialisation et des normes internationales sur les politiques publiques, etc.

- Cinquièmement, **la gouvernance**, sous toutes ses formes, est au centre de préoccupations récentes des gouvernements dans le monde. En partant des questions d'organisation de la gouvernance jusqu'à celles traitant d'éthique, voire de lutte contre la corruption, plusieurs interrogations subsistent et les besoins de connaissances sur une base scientifique sont pressants. Le *Centre d'étude sur la gouvernance (CERGO)*⁸ contribue déjà à de tels types de travaux qui reposent tout naturellement sur le croisement de différents objets de recherche et sur une collaboration interdisciplinaire aussi bien entre les professeurs de l'ENAP qu'avec des partenaires externes.

Fort de son positionnement favorable dans au moins cinq secteurs, l'ENAP souhaite aussi encourager de nouveaux projets de recherche qui reposent sur des initiatives individuelles de professeurs ou sur la formation de regroupements qui restent moins formalisés. Ce faisant, une ouverture doit être possible pour des avancées de recherche dans les domaines émergents ou en constante évolution que sont le management public dans ses dimensions novatrices, la gestion axée sur les résultats, l'administration locale et la décentralisation, la discrimination sociale (genre, orientation sexuelle et immigration), l'éducation (milieux inuits et autochtones), la gestion de crises, la police de proximité, les finances publiques, la gouvernance numérique, le *big data*, etc.

Objectifs

Le *Plan de développement de la recherche 2014-2018* vise globalement à faire de l'ENAP une institution en mesure d'assurer « *un leadership en recherche et en valorisation des produits de la recherche en administration publique*⁹ » en consolidant les progrès et les récentes avancées du développement de la recherche ainsi qu'en valorisant et en diffusant les activités et produits de la recherche. Pour leur part, les objectifs spécifiques du plan sont les suivants :

- Développer davantage le soutien à la recherche en mettant en place les ressources professionnelles conséquentes;
- Réussir aux concours subventionnaires de recherche avec des résultats plaçant l'ENAP parmi les leaders dans le domaine;
- Accentuer la croissance de la recherche soutenue par les organismes de subvention;
- Maintenir à plus de 50 % la proportion des professeurs qui bénéficient d'un appui externe à la recherche;
- Doter l'École de deux nouvelles chaires de recherche à financement privé;
- Maintenir à plus de 50 % la proportion de professeurs qui publient dans les revues avec comité de pairs;

⁶ <http://www.crepic.enap.ca>

⁷ <http://www.cirricq.org>

⁸ <http://www.cergo.enap.ca>

⁹ ENAP, 2013, *Ensemble vers 2018, Plan de développement stratégique 2013-2018*, p. 17.

- Améliorer l'encadrement et l'accompagnement des étudiants chercheurs et favoriser l'arrimage des projets de recherche des étudiants avec ceux des professeurs et des groupes de recherche de l'École;
- Augmenter le nombre d'étudiants chercheurs, notamment au deuxième cycle;
- Accroître la participation des chercheurs à des activités de mobilisation des connaissances et de diffusion de la recherche dans des forums de milieux de pratique.

Mesure de rendement

L'atteinte de ces objectifs spécifiques sera mesurée à l'aide des indicateurs conventionnels de la recherche : déclarations des fonds de recherche obtenus, données bibliométriques, évaluation des ressources humaines, rapports d'activités, etc. Ces données seront partie intégrante de la reddition de comptes annuelle et, lorsque cela s'avérera opportun, des mises à jour périodiques (rapport d'avancement du *Plan d'action annuel*) que la direction de l'École présente à son Conseil d'administration.

Équité démographique

L'ENAP est une institution engagée envers l'équité démographique. Son corps professoral affiche une saine représentation de groupes minoritaires. Elle compte aussi 32,5 % de femmes et l'engagement de nouveaux professeurs au cours des dix dernières années, affiche un ratio de 50/50. La dotation des nouvelles chaires, y compris les Chaires de recherche du Canada, se fera aussi en tenant compte de cette valeur fondamentale d'équité.

Appuis à la recherche

Plusieurs mesures sont prévues pour appuyer le développement de la recherche. Celles-ci confirment l'engagement de l'École à atteindre ses objectifs. Cet appui s'exprime à travers des mesures de financement, la diffusion de la recherche et le maintien de conditions facilitant les activités de recherche de même que le soutien aux étudiants chercheurs. Comme cela a été mentionné dans les objectifs, il est prévu de diversifier l'expertise professionnelle au sein du bureau de la recherche en appui à la production des demandes de subvention ou de bourses faites par les professeurs et étudiants chercheurs.

Par ailleurs, il est souhaité de maintenir et de bonifier les fonds alloués à la recherche pour autant que l'amélioration des revenus de l'École le permette. Ces fonds visent divers objectifs : le démarrage de la carrière de chercheur, l'appui aux initiatives individuelles (Programme d'assistantat de recherche), l'appui aux projets de plus grande envergure (Fonds institutionnel de recherche) et le financement des dégrèvements accordés aux professeurs aux fins de la recherche.

En matière de diffusion, l'École offre également un appui à la production de différents cahiers de recherche issus des travaux menés par des groupes de recherche. Sous l'égide d'un partenariat avec l'Université Laval, l'ENAP héberge la revue de portée internationale *Éthique publique*. Nombre d'activités de type colloque et conférence ont lieu chaque année à l'École en visant divers publics intéressés par la recherche.

L'appui des étudiants chercheurs est lui aussi prioritaire que ce soit par l'embauche des étudiants dans des projets subventionnés ou contractuels ou par l'amélioration des politiques de soutien financier au doctorat et à la maîtrise avec mémoire. L'accroissement des efforts de soutien financier repose en partie sur l'apport du *Fonds ENAP* de la *Fondation de l'Université du Québec*.

En outre, il convient aussi de s'assurer de meilleures conditions pour l'exercice de la recherche notamment par l'allocation d'espaces de recherche et la qualité des équipements mis à la disposition des chercheurs notamment par le recours au financement auprès de la *Fondation canadienne pour l'innovation*.

Rôle des Chaires de recherche du Canada

Dans l'histoire récente de l'ENAP, la croissance importante des activités de recherche financées par les organismes subventionnaires fédéraux a mené à l'obtention de trois chaires de recherche du Canada. La première, de niveau senior, a permis d'accueillir un chercheur de renommée internationale, Jean-Louis Denis, évoluant dans le secteur du management de la santé et de ses politiques la *Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance et la transformation des organisations et systèmes de santé (GETOSS)*¹⁰. En ce qui concerne les chaires de niveau junior, les professeurs titulaires concernés ont eu pour mandat de jouer un rôle structurant à l'École, l'un dans le secteur de l'économie politique internationale et comparée la *Chaire de recherche du Canada en économie politique internationale et comparée (CREPIC)*¹¹, Stéphane Paquin; le second, Martin Goyette, dans le secteur de l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables, la *Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ)*¹².

L'ENAP souhaite utiliser la présence de ses chaires de recherche du Canada, non seulement pour structurer la recherche dans l'immédiat au cours de la durée de la subvention leur donnant vie, mais elle cherche surtout à inscrire cet appui dans la durée afin de structurer de façon pérenne ses efforts de recherche et sa contribution à la production de connaissances. Une illustration éloquente de cette visée nous est donnée par l'exemple du professeur Stéphane Roussel, anciennement titulaire de la *Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes*. Au terme du renouvellement de sa Chaire, il a su tirer profit de cette expérience en mettant en place le *Centre interuniversitaire de recherche sur les relations internationales du Canada et du Québec (CIRRICQ)*.

Conclusion

Les succès qu'a connus l'ENAP au cours des dernières années ont conforté notre communauté dans ses choix. En effet, la recherche s'inscrit encore davantage dans ses priorités stratégiques de développement et de consolidation, lui permettant de poursuivre sa croissance et de pérenniser des résultats qui sont le fruit d'efforts constants et sans cesse renouvelés.

Le *Plan de développement de la recherche* qui est ici présenté vise justement à doter l'École d'un cadre de référence qui permette de poursuivre une croissance à long terme. Ses objectifs et les secteurs dans lesquels ils seront portés se veulent autant d'outils à notre disposition pour relever ce défi. Cet appel doit être entendu sur une base individuelle, mais nous devons aussi y répondre de façon collective.

¹⁰ <http://www.getoss.enap.ca>

¹¹ <http://www.crepic.enap.ca>

¹² <http://www.crevaj.ca/>